

**Compte rendu sommaire du Conseil Communautaire du Haut
Pays Bigouden réuni le 29 mars 2018 à 18h à la salle polyvalente
de PEUMERIT**

LE JEUDI VINGT NEUF MARS DEUX MILLE DIX HUIT à dix- huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de PEUMERIT, sur convocation de Pierre PLOUZENNEC, Président.

Etaient présents: BUREL Michel, BUREL Michelle, CALVEZ Jean Luc , CARADEC Jean-Louis , CHATALIC Ronan, COUROT Christine, COZIC Noël, CROCQ Jean Luc, DANIEL Huguette, DRAOULEC Pierre, DROVAL Sylviane, GLOANEC Pierre, HUET Elisabeth, JOLIVET Christian, KERLOCH Josiane (arrivée à 18h15), LANNOU Annie, LE BERRE Albert, LE BERRE Pierre, LE GALL Thierry, LE GUELLEC Yves, LE SCAON Véronique, OLIVIER Martine, PETON Gabrielle , PLOUHINEC Jocelyne, PLOUZENNEC Pierre, RASSENEUR Emmanuelle, RONARCH Philippe, SANDRIN Philippe.

Etaient représenté (es) : BOLZER Claude (pouvoir à Jean Louis CARADEC), LE BLEIS Jean François (pouvoir à Pierre GLOANEC), CANEVET Michel (pouvoir à Josiane KERLOCH), CONAN Solène (pouvoir à Noël COZIC), YANNIC Jean-Bernard (pouvoir à Pierre PLOUZENNEC).

Etait absente: SCUILLER Katell.

Secrétaire de séance : Jean Louis CARADEC

Membres en exercice : 34

Présents/représentés : 33

Date de convocation et de transmission : 23 mars 2018.

Votants : 33 Exprimés : 33

Objet 11 : Finances/ Compte administratif 2017 Administration Générale

Le Conseil Communautaire, sous la présidence de Noël COZIC, 1^{er} Vice-Président, le Président Pierre PLOUZENNEC, ayant quitté la salle des délibérations, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2017 du budget ADMINISTRATION GENERALE, et les résultats globaux de l'exercice 2017, qui donnent:

- en fonctionnement, un excédent de l'exercice de 504 325, 16 € et un excédent cumulé de 1 122 650,11€,
- en investissement, un déficit de l'exercice de 79 732, 37€ et un déficit cumulé de 733 795, 37 €.

Objet 121 : Finances/ Compte administratif 2017 Activités économiques

Le Conseil Communautaire, sous la présidence de Noël COZIC, 1^{er} Vice-Président, le Président Pierre PLOUZENNEC, ayant quitté la salle des délibérations, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2017 du budget Activités économiques, et les résultats globaux de l'exercice 2017, qui donnent:

- en fonctionnement, un excédent de l'exercice de 227 560,95 € et un excédent cumulé de 324 406,06€,
- en investissement, un excédent de l'exercice de 97 377, 07€ et un déficit cumulé de 311 344, 52 €.

Objet 122 : Finances/ Compte administratif 2017 Zones d'Activités économiques

Le Conseil Communautaire, sous la présidence de Noël COZIC, 1^{er} Vice-Président, le **Président Pierre PLOUZENNEC**, ayant quitté la salle des délibérations, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2017 des budgets des Zones d' Activités économiques, et les résultats globaux de l'exercice 2017, qui donnent:

- *Kerlavar* à PLONEOUR LANVERN : excédent de l'exercice de 201 101,56 € et excédent cumulé de 155 583.15 €,
- *Kérandoaré* à PLOGASTEL SAINT GERMAIN : déficit de l'exercice de 6 714, 22 € et déficit cumulé de 105 977.85€,
- Bellevue à GOURLIZON : excédent de l'exercice de 26 697, 60 € et déficit cumulé de 102 452.58 €,
- *Penleuziou* à PLOVAN : excédent de l'exercice de 18 576, 51 € et déficit cumulé de 311 194.03 €,
- *Ménez Kerguelen* à PLOZEVET : excédent de l'exercice de 80 374 € et résultat cumulé à 0,

Objet 13 : Finances/ Compte administratif 2017 Voirie

Le Conseil Communautaire, sous la présidence de Noël COZIC, 1^{er} Vice-Président, le **Président Pierre PLOUZENNEC**, ayant quitté la salle des délibérations, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2017 du budget Voirie, et les résultats globaux de l'exercice 2017, qui donnent :

- en fonctionnement, un excédent de l'exercice de 185 794.25 €, et un excédent cumulé du même montant,
- en investissement, un excédent de l'exercice de 59 241.22€ et un déficit cumulé de 71 297.62 €.

Objet 14 : Finances/ Compte administratif 2017 Equipements communautaires

Le Conseil Communautaire, sous la présidence de Noël COZIC, 1^{er} Vice-Président, le **Président Pierre PLOUZENNEC**, ayant quitté la salle des délibérations, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2017 du budget EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES, et les résultats globaux de l'exercice 2017, qui donnent:

- en fonctionnement, un excédent de l'exercice de 318 111,84 € et un excédent cumulé de 444 142,10€,

- en investissement, un déficit de l'exercice de 758 421,90 € et un déficit cumulé de 1 077 291,52 €.

Objet 2 : Finances/affectation des résultats 2017

Sur proposition de Noël COZIC, 1^{er} Vice-président, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de l'exercice 2017 sur les budgets de l'exercice 2018- affectation au 1068- comme indiqué dans les propositions relatives au compte administratif de chaque budget :

- Administration générale : 733 795, 37 €.
- Voirie : 185 794, 25 €.
- Activités économiques : 188 508,70 € au programme Bâtiment ANDRO.
- Equipements communautaires : 291 524, 25 €
 - dont 8 624.28 € au programme général
 - 11 021.80 € au programme Avel Dro
 - 271 878.17 € au programme Halle

Raphalen

Objet 3 – Finances/Adoption des comptes de gestion 2017

Sur proposition de Noel COZIC, 1^{er} Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion 2017, préparés par M le Receveur de la Communauté, conformes aux comptes administratifs.

Objet 41 : Fiscalité et tarification 2018/ Taux de la fiscalité ménages

Sur proposition de Pierre PLOUZENNEC, Président, à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte les taux proposés :

- pour la taxe d'habitation : un taux de 12,12%,
- pour le foncier bâti : un taux de 1,49%,
- pour le foncier non bâti : un taux de 5,90%

Objet 42 : Fiscalité et tarification 2018/ Taux de la cotisation foncière des entreprises

Sur proposition de Pierre PLOUZENNEC, Président, à l'unanimité, le Conseil Communautaire fixe le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises à 22,58 % pour l'année 2018.

Objet 5-1 Budgets Primitifs pour 2018/ Administration générale

Sur proposition de Noël COZIC, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2018 de l'administration générale, en fonctionnement et en investissement :

- dépenses de fonctionnement : 6 928 655, 26 €,

- recettes de fonctionnement : 7 247 272, 06 €,
- dépenses d'investissement : 2 199 174, 76 €.
- recettes d'investissement : 3 148 462, 21 €.

Objet 5-21 Budgets Primitifs pour 2018/ Activités économiques

Sur proposition de Noël COZIC, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2018/Activités économiques, en fonctionnement et en investissement.

- dépenses de fonctionnement : 138 614, 64 €,
- recettes de fonctionnement : 204 175,13 €,
- dépenses et recettes d'investissement : 752 661, 04 €.

Objet 5-22 Budgets Primitifs pour 2018/ Zones d'Activités économiques

Sur proposition de Noël COZIC, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2018 des zones d'activités économiques :

- *Kerlavar* à PLONEOUR LANVERN :
 - dépenses de fonctionnement : 268 418 €
 - recettes de fonctionnement : 319 773, 71 €
- *Kérandoaré* à PLOGASTEL SAINT GERMAIN :
 - dépenses et recette de fonctionnement : 295 254, 55 €
- Bellevue à GOURLIZON :
 - dépenses et recette de fonctionnement : 111 502, 58 €
- *Penclouziou* à PLOVAN :
 - dépenses et recette de fonctionnement : 322 583, 71 €
- *Ménez Kerguelen* à PLOZEVET :
 - dépenses et recette de fonctionnement : 25 000,00 €,

Objet 5-3 Budgets Primitifs pour 2018/ Voirie

Sur proposition de Noël COZIC, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2018 Voirie :

- dépenses et recettes de fonctionnement : 1 144 497 €,
- dépenses et recettes d'investissement : 481 121,03 €.

Objet 5-4 Budgets Primitifs pour 2018/ Equipements communautaires

Sur proposition de Noël COZIC, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2018 Equipements Communautaires :

- dépenses et recettes de fonctionnement : 835 488, 54 €,
- dépenses et recettes d'investissement : 4 084 351,83 €.

Objet 6-1 Développement économique/ Commerce de Gourlizon : Loyer et contrat de bail

Sur proposition de Christian JOLIVET, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- fixe le loyer du commerce de Gourlizon à 500 € HT /mois
- décide d'abaisser ce montant à 350 € HT/mois pour la première année d'exploitation afin de faciliter le lancement de l'activité.
- autorise le Président à signer le bail commercial à intervenir.

Objet 6-2 Développement économique/ Bâtiments dits « ANDRO » à Kerlavar 2 : Prix de vente et autorisation de signature des actes de vente

Sur proposition de Christian JOLIVET, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- décide de fixer le prix de vente du bâtiment, dit Andro à Kerlavar 2, en fond de parcelle à 150 000 €
- fixe le prix de vente du bâtiment, dit Andro à Kerlavar 2, en façade de la Route Départementale à 140 000 €,
- autorise le Président à signer les actes de vente à intervenir.

Objet 6-3 Développement économique/ Loyer du Commerce Ty Mojet à PEUMERIT

Sur proposition de Christian JOLIVET, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- définit le loyer du commerce Ty-Mojet à PEUMERIT, à 650 € TTC/mois (541,66 HT)
- définit le loyer du logement, de ce même commerce, à 350 € /mois net de TVA
- autorise l'application de l'abattement de 250 € TTC, sur le commerce, jusqu'au 30 juin 2018, au lieu de l'appliquer sur la partie « logement »,
- décide d'annuler la révision des loyers calculée précédemment et d'appliquer celle-ci à compter du 1^{er} juin 2018,
- autorise le Président à signer l'avenant au bail commercial

Objet 7-1 Assainissement/Projet de construction de la station de traitement des eaux usées de la commune de Gourlizon : indemnités d'éviction.

Sur proposition de Thierry LE GALL, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, dans le cadre du projet de construction de la station de traitement des eaux usées de la commune de Gourlizon :

- mandate le Président pour discuter sur ces bases d'indemnisation à reverser au GAEC de Le Brun, et confirme ces montants,
- autorise le Président à signer les actes à venir.

Objet 8-1 Personnel/Proposition de participation à la mise en concurrence du Centre de Gestion du Finistère pour l'assurance couvrant la Prévoyance.

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque Prévoyance, en donnant mandat au Centre de Gestion par délibération.

Objet 9-1 Gouvernance/Validation des nouveaux statuts d'OUESCO

Sur proposition de Michel BUREL, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité - sous réserve de confirmation du transfert des compétences nécessaires à la Communauté de Communes par ses Communes membres -valide l'évolution des statuts d'Ouesco, et confirme notre adhésion à OUESCO sur la base de ces nouveaux statuts.

Objet 9-21 Gouvernance/Représentation au Conseil d'administration du CIAS

Sur le rapport d'Albert LE BERRE, Vice-Président délégué, le Conseil Communautaire :

- prend acte des démissions d'Emmanuelle RASSENEUR, Katell SCUILLER et Jean Luc CALVEZ, au Conseil d'administration du CIAS

-procède à l'élection de 3 nouveaux représentants au CIAS: Annie LANNOU, Michel BUREL et Martine OLIVIER.

Objet 9-22 Gouvernance/Représentation à VALCOR

Sur le rapport du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire :

- prend acte de la démission de Jean Luc CALVEZ à VALCOR,
- procède à l'élection d'un nouveau représentant à VALCOR : Yves LE GUELLEC, qui intègre la commission ad hoc.

Objet 10-1 Commande Publique/ Avenants au marché de maîtrise d'œuvre – interconnexion du réseau d'eau potable entre les Communes de LANDUDEC et PLOZEVET

Sur le rapport de Michel BUREL, Vice-président délégué, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, délibère sur la proposition d'avenant au marché de maîtrise d'œuvre – interconnexion du réseau d'eau potable entre les Communes de LANDUDEC et PLOZEVET, et autorise le Président à signer les actes à intervenir.

Montant de l'avenant :

Montant du marché initial	17 950.00 € H.T	
Montant de l'avenant	<u>1 182.64 € H.T</u>	(+ 6.59 %)
Nouveau montant du marché	19 132.64 € H.T	

Objet 10-2 Commande Publique/ Information sur les marchés conclus en procédure adaptée

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire prend acte de la liste des Marchés à Procédure Adaptée conclus depuis la dernière réunion du Conseil Communautaire.

Objet 11-1 Questions diverses/ Délibérations du bureau communautaire

Sur proposition du Président, Pierre PLOUZENNEC, le Conseil Communautaire prend acte des délibérations du Bureau Communautaire en date du 1^{er} février 2018 et du 8 mars 2018:

Délibération du Bureau Communautaire en date du 1^{er} février 2018:

Objet : Economie/Aides à l'installation des jeunes agriculteurs.

Les dossiers :

- QUINQUIS Céline de PEUMERIT (production céréalière),
 - JAOUEN Thomas de PLONEOUR LANVERN (production laitière et activité volaille),
 - KERCH'OM Gaetan sur PLONEOUR LANVERN (production laitière),
 - LE PANN Julie de PLOGASTEL ST GERMAIN (plantes aromatiques et médicinales)
- étant réputés complets, le Bureau Communautaire décide, à l'unanimité, de leur allouer une aide à l'installation de 3.000€/dossier, et mandate le Président pour verser la subvention.

Délibération du Bureau Communautaire en date du 1^{er} mars 2018:

Objet : Economie/Accompagnement à des démarches d'excellence d'artisans du territoire.

Le dossier de :

- Mme LE BORGNE Marilyn, raison sociale : l'atelier de Marilyn, 1 place de l'église à PLOGASTEL ST GERMAIN, étant réputé complet, le Bureau Communautaire décide, à l'unanimité, de lui allouer une aide à l'installation de 1 500€, et mandate le Président pour verser la subvention.

Fait et affiché, à POULDREUZIC, le 5 avril 2018.

Le Président,



